

## Gascogne Sans Poids Lourds va-t-elle survivre ?

Démissionnaire, le bureau attend des remplaçants



Gascogne Sans Poids Lourds va-t-elle survivre ?



### Défilé de GSPL le 7 novembre 2017

L'association Gascogne Sans Poids Lourds (GSPL) a tenu son assemblée générale le 19 décembre à Nogaro. Dans une ambiance morose, parce que, après s'être démenée pendant 7 ans pour faire interdire le passage des poids lourds en provenance d'Espagne et du Portugal à destination de l'Italie, elle a certes obtenu un avantage majeur : le déclassement de l'itinéraire des départementales 924 et 931. Elles ne sont plus « routes à grande circulation ». Car elles ont fait l'objet d'un déclassement par décret du 8 mars 2023.

Il suffisait donc que le président du Conseil départemental (CD) prenne un arrêté, comme il l'avait envisagé :

Il a écrit : « dans un courrier du 21 novembre 2022, qu'il suivait le dossier déclassement afin d'envisager de potentielles nouvelles procédures ».

**Mais le déclassement obtenu, ces nouvelles potentielles procédures envisagées ne sont pas venues. Aucun arrêté n'a été pris.**

Dans son rapport complémentaire au rapport moral de la présidente Marianne Laborde-Guichené, Christian Clayzac note que « potentielles et envisagées sont deux mots de trop ».

Il ajoute que des itinéraires de substitution ont été proposés par GSPL (les autoroutes) et que le Conseil départemental les a proposés dans son dossier de demande de déclassement : « C'est donc encore plus incompréhensible de ne pas le faire appliquer puisque le Conseil départemental s'en est donné les moyens ; il y a des solutions », conclut Christian Clayzac.

### Rappel

L'association est en possession d'une étude qui dévoile les conséquences catastrophiques du passage des poids lourds sur l'itinéraire D924-D931 :

sur la santé des riverains : les niveaux en façade dépassent les seuils définis dans la circulaire du 25 mai 2004 sur le bruit des transports terrestres ; 60 % des PL sont en transit transfrontalier : la diminution de 50 % pendant la nuit résorberait la majorité des risques,

sur l'immobilier : la dévaluation des propriétés.

### Démission du bureau

Après 7 ans de combats de toute sorte (défilés, pétitions, propositions, consultations juridiques, participations aux commissions techniques du Conseil départemental, nombreux courriers aux maires des villages riverains), le bureau constate que **son action est restée infructueuse, malgré l'atout majeur que constitue le déclassé des RD 924 et 931.**

Aussi les membres du bureau ont-ils décidé de démissionner en bloc pour :

soit passer la main à des remplaçants,

soit dissoudre l'association et, peut-être, en la fusionnant avec l'association landaise Stop Traffic Routier 40 qui a les mêmes problèmes, mais dont les itinéraires ne sont pas déclassés.

Nous ferons savoir à nos lecteurs ce qui aura été décidé. Il faudra vraisemblablement attendre quelques semaines.

N.B. - Sur la photo du haut de page, prise en 2019 : de g. à dr.: Danielle Gacoin (secrétaire), Christian Clayzac (communication), Marianne Laborde-Guichéné (présidente), Corinne Fournier et Jacques Barthe.

